

## MÉMOIRE TABLE ARTS MULTI

### Mise en contexte

La Ville de Québec annonçait récemment son intention de revoir sa Politique culturelle adoptée en 2005 sur la base d'une consultation des milieux artistiques et culturels ayant pour but d'établir un axe de « vision artistique » pour les 10 prochaines années. C'est dans ce contexte que les artistes et les organismes membres de la Table des arts multidisciplinaires du Conseil de la culture de la région de la Capitale-Nationale présentent aujourd'hui le fruit de leur réflexion sur les priorités d'action qu'ils souhaiteraient voir inscrites à ce projet de vision artistique.

### Vitalité et actualité des arts multidisciplinaires

La pratique artistique multidisciplinaire repose de manière prépondérante sur une expérience d'interactions, d'amalgames et de confrontations des cultures artistiques, dont le processus et les résultats — généralement indisciplinés donnent lieu à des formes artistiques nouvelles, souvent inqualifiables, indéterminées ou inclassables. Son originalité repose sur une gamme d'expériences novatrices pour le public, dans des contextes qui ne se limitent pas à la présentation en salle ou sur scène. La performance, l'installation technologique, l'expérimentation scénique, l'art relationnel et participatif, l'art action, la manœuvre, l'art immersif et interactif, l'art d'infiltration urbaine ou rurale, l'art méditatif et les parcours ambulatoires en sont les principales expressions.

Pratique artistique à part entière, l'art multidisciplinaire exerce aujourd'hui une influence majeure dans plusieurs domaines artistiques —en danse, en théâtre et en cirque notamment — au point d'en ébranler les frontières et les fondements. De nombreux États et organismes de soutien aux arts —dont le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Ville de Québec— disposent de programmes de bourses et de subventions à l'attention de la recherche, de la création et de la diffusion multidisciplinaires. Des facultés et des chaires de recherche universitaire sont désormais dédiées à l'enseignement des arts multi. L'Université Laval n'est pas en reste avec le Lantiss. À travers le monde, les artistes et les organismes artistiques multidisciplinaires se mobilisent, se concertent et agissent en faveur du développement de leur secteur. Cela est bel et bien réel à Québec puisque les nombreux artistes et artisans multidisciplinaires qui y œuvrent se reconnaissent au sein d'organisations professionnelles de production, de diffusion et de représentation, cela s'exprimant notamment par une énergique représentativité au Conseil de la culture.

### Québec, un foyer d'émergence multi sans pareil

La Ville de Québec constitue, depuis une trentaine d'années, un foyer d'émergence exceptionnel de l'art multidisciplinaire. Des artistes et des organismes réputés ont initié les premières expériences de

« mixage disciplinaire » sur le plan national dans des contextes sans pareils d'expérimentation artistique : on pense par exemple à Diane Landry, Robert Lepage, Claudie Gagnon, Gilles Arteau, James Partaik, Jocelyn Robert, Émile Morin, Alain Martin-Richard, Robert Faguy, Richard Martel et Carolyne Ross sur le plan individuel, et à d'illustres organisations défenderesses de la multidisciplinarité dont Obscure, Le Théâtre Repère, Arbo Cyber Théâtre, Ex Machina, Folie Culture, L'Œil de Poisson et Recto-Verso.

Aujourd'hui, la pratique artistique multidisciplinaire est l'expression la plus riche de la personnalité artistique de Québec. Le cheminement prodigieux de jeunes artistes et de jeunes compagnies multidisciplinaires — Bureau de l'APA, Les Incomplètes, Rude Ingénierie — aux côtés des plus aguerris constitue un facteur d'émulation et de développement sans précédent dans un champ de l'art dont la valeur et le potentiel, ajoutés aux nouvelles technologies numériques, sont formidables à l'échelle locale, nationale et internationale. Il s'agit d'un acquis incomparable, voire d'un capital artistique très solide et crédible, à partir duquel la Ville de Québec doit bâtir sa vision stratégique du développement et du rayonnement des pratiques artistiques sur son territoire.

### **Les fondements d'une future vision municipale**

On a tendance à oublier sinon méconnaître que la Politique culturelle du Québec, adoptée en 1992, a eu des effets structurants sur l'écologie et l'économie artistiques du Québec : valorisation de l'artiste professionnel, création du CALQ et de la SODEC, sensibilisation des publics, participation citoyenne, multiplication et diversification des partenariats (Ville de Québec, CRÉ, MRC, CLD), vision transversale plutôt que focale.

Un certain nombre de valeurs et de principes inscrits au centre de cette Politique devrait traverser la vision artistique et culturelle de la Ville de Québec dans un souci de cohérence, de transparence et d'intelligence des actions. Même si on reconnaît que la Ville de Québec est un contributeur important à la vitalité artistique, il importe de rappeler que l'agenda politique de la Ville a fait glisser certaines de ses interventions dans des voies parfois improvisées, partiales ou fort éloignées des attentes et des besoins réels de la communauté artistique professionnelle.

Six grandes préoccupations, en phase avec la Politique culturelle du Québec, devraient nourrir les fondements de la future « vision » municipale : 1. amélioration des conditions de vie et de travail des artistes, artisans et travailleurs culturels professionnels ; 2. soutien de la création et de la diffusion artistiques indépendamment de finalités de médiation citoyenne, de divertissement, de rentabilité économique ou politique ; 3. transparence, rigueur et indépendance des processus de gestion et d'attribution de l'aide financière vis-à-vis de l'arbitraire politique et technocratique ; 4. cohérence et complémentarité de l'intervention municipale par rapport au soutien des instances publiques majeures telles le CALQ et le Conseil des arts du Canada (CAC); 5. reconnaissance et soutien équitables des initiatives artistiques dites « underground » par rapport à l'industrie culturelle municipale et 6. renouvellement et élargissement des partenariats municipaux avec les secteurs publics et privés.

### **Des programmes simples, limpides et appropriés**

On reconnaît à la Ville de Québec trois grands types d'intervention dans le domaine des arts multidisciplinaires : le Programme *Vitalité culturelle* qui vient en aide au fonctionnement des organismes artistiques ; la mesure *Première Ovation*, un programme de bourses qui vient en aide aux artistes professionnels de la relève ; et l'*Entente Ministère de la Culture et des Communications / Ville de Québec* qui soutient des projets d'initiatives artistiques d'organismes professionnels.

À ces égards, il nous importe de rappeler que l'offre de programmes rigoureux, flexibles et bien adaptés à chacune des étapes du développement des artistes et des organismes multidisciplinaires est primordiale.

Le soutien que la Ville apporte via le Programme *Vitalité culturelle* aux organismes artistiques multidisciplinaires reconnus par les instances nationales de soutien aux arts (CALQ, CAC) est fondamental. Il constitue un apport considérable sur le plan financier, un foyer d'embauche de milliers de travailleurs et un encouragement de proximité citoyenne remarquable. Cela contribue en quelque sorte à assurer, en complémentarité d'autres sources, l'enchaînement des fonctions de recherche, de production et de diffusion publiques tout au long de l'année. Il est évidemment souhaitable que la Ville augmente substantiellement cette contribution financière comme elle l'a fait en 2011.

L'accueil au fonctionnement de nouveaux organismes reste toutefois un défi. À cet égard, il serait stimulant que la Ville explore de nouveaux modes de financement récurrent, sur la base de modèles favorisant des rendements d'échelle sur les plans artistiques et économiques.

Il serait particulièrement audacieux que la Ville soutienne l'association de créateurs méritants ou de compagnies émergentes à des compagnies existantes selon des règles fondées sur l'excellence des actions, le réseau d'affinités et le partage des ressources (locatives, administratives, logistiques, matérielles et techniques). La Ville pourrait en outre appuyer l'élargissement du mandat actuel d'organismes multidisciplinaires disposant de lieux et de services spécialisés afin qu'ils puissent donner accès, à de jeunes compagnies ou collectifs, à des espaces d'expérimentation, de production et de diffusion, ainsi qu'à des services techniques et administratifs. Combinées avec les actions d'autres paliers — CALQ, MCCQ, CRÉ notamment —, de telles avenues auraient l'avantage de favoriser la pérennité des organisations et d'assurer des transitions générationnelles et organisationnelles fort constructives.

La Ville de Québec compte parmi les rares municipalités à offrir un programme d'aide qui s'adresse exclusivement aux artistes et aux collectifs d'artistes : la mesure *Première Ovation*. Il s'agit d'une mesure d'aide à la relève de moins de 35 ans qui vise à soutenir, en arts multi, de premières expériences professionnelles en matière de production, de diffusion et de mentorat. Depuis la création du volet arts multi en 2012, un total de 16 projets sur 45 déposés ont été soutenus. La bourse moyenne est de 12 500 \$. Les projets sont appréciés avec rigueur et éthique par des comités de pairs. Il s'agit d'une mesure particulièrement fructueuse, pour les jeunes créateurs, que la Ville doit maintenir voire bonifier sur le plan monétaire. Il pourrait s'agir à notre avis d'une priorité à inscrire au renouvellement de l'*Entente Ville de Québec / MCCQ*.

Cela dit, il est impératif que la Ville de Québec s’assure d’encourager les artistes professionnels à toutes les étapes de leur cheminement professionnel. Or de nombreux jeunes artistes ont déploré l’effet de « vacuum » qui est ressenti une fois passé le cap des 35 ans. Considérant que le passage à la vie adulte se fait de nos jours plus tardivement, que la période scolaire va s’allongeant pour de nombreux artistes et que les bourses octroyées par le CALQ se font plus rares dans la région de Québec, il est recommandé que la Ville de Québec fasse passer l’âge d’admissibilité de 35 à 40 ans sur la base d’une enveloppe bonifiée. Une telle mesure permettrait de saisir toute la portée et le potentiel d’une démarche en train de se construire avec de la persévérance et du temps approprié. Il serait en outre souhaitable que les barèmes de l’aide de la mesure *Première Ovation arts multi* soient revus et augmentés afin de concilier les sommes disponibles avec les coûts d’exploitation des nouvelles technologies numériques et scéniques en arts multidisciplinaires.

En ce qui a trait à l’*Entente Ville de Québec / MCCQ*, il s’agit d’un acquis important pour les milieux artistiques de Québec qui se doit d’être préservé en cette période d’austérité budgétaire gouvernementale. Il s’agit d’un réel levier économique qui contribue à structurer l’initiative artistique dans ce qu’elle a de plus solide sur le plan de l’innovation et du développement. Nous sommes d’avis qu’une future *Entente Ville de Québec / MCCQ* devrait simplifier ses volets pour cibler trois objectifs majeurs : 1. rendre admissibles les projets —recherche, production, diffusion— d’organismes professionnels émergents qui ont fait l’objet d’une évaluation positive du Conseil des arts et lettres du Québec sans pour autant avoir été soutenu ; 2. soutenir des projets de développement de public qui reposent sur l’embauche de ressources spécialisée et les nouvelles formes de communication ; 3. revoir et simplifier les mesures de développement organisationnel afin qu’elles ciblent des besoins réels en matière de ressourcement organisationnels (expertises ciblées + moyens de mise en œuvre) et de mise à niveau logistique (lieux et équipements mineurs) dans une perspective qui est en phase avec le soutien d’autres instances publiques (CALQ notamment) au fonctionnement d’organismes reconnus.

Dans le contexte de la culture numérique et technologique qui se fait omniprésente, la prochaine *Entente Ville de Québec / MCCQ* devrait comporter un important volet dédié à la stratégie artistique/culturelle numérique pour laquelle le gouvernement du Québec a annoncé des crédits de 110 M \$ pour les cinq prochaines années. À cet égard, la Ville de Québec devra faire preuve de hardiesse.

Nous saluons en terminant l’initiative fort encourageante de la Ville de Québec en ce qui concerne son Programme d’art public. Il s’agit d’une mesure qui favorise l’amélioration des conditions de vie des artistes dans un esprit qui est attentif aux défis économiques que pose chaque étape de la carrière professionnelle. Un bel encouragement à l’art près des citoyens.

### **Des auditorios en quête de qualité et de diversité**

La Ville de Québec est très préoccupée par « l’effet de retour » du financement des activités artistiques sur les citoyens contribuables. En théorie cela est salubre pourvu que l’on considère la portée et la diversité des activités artistiques sur un calendrier de 52 semaines par année. Or, cette idée que « les citoyens en aient pour leur « argent » mène —dans de très nombreuses villes et pas seulement à Québec— à une croissance exponentielle des grandes manifestations de masse qui a pour effet de jeter

une ombre sur l'initiative artistique originale, érodant la légitimité de son financement et laissant le citoyen dans l'ignorance de la diversité et de la qualité artistique sur son territoire. Des investissements bonifiés pour le rayonnement auprès du public de nos produits d'appels —Mois Multi, événements Folie-Culture, Festival d'art performance— nous semblent des engagements de premier plan, incontournables pour une capitale culturelle à l'avant-garde.

En effet, nous revendiquons un engagement fort et visionnaire de la Ville de Québec afin qu'elle soutienne et encourage la diversité artistique sur son territoire, cette diversité qui en fait sa personnalité et son caractère «distinct» sur le plan régional, national et international, bien davantage que les événements de masse. La connaissance et la reconnaissance des nouvelles formes d'art ne sont possibles que par un soutien accru à la diffusion des arts multi. Or, les événements multidisciplinaires sont peu soutenus et peu visibles ; aucun diffuseur spécialisé n'est reconnu comme tel sur le territoire de Québec, contrairement à tous les autres domaines artistiques. Dans un contexte où le public est de plus en plus friand d'expériences artistiques novatrices, il est important que la Ville inscrive dans sa vision les objectifs de 1. consolider les événements du domaine des arts multidisciplinaires en les dotant d'enveloppes substantielles dédiées au rayonnement des artistes d'ici et au développement des auditoires ; et 2. favoriser l'émergence de diffuseurs spécialisés en arts multidisciplinaires à Québec dans le cadre d'un partenariat stratégique avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Nous sommes conscients que beaucoup de travail reste à accomplir sur le plan de la diffusion des arts multi. Nous croyons que la Ville de Québec pourrait exercer un solide leadership à cet égard, en suscitant notamment l'intérêt des citoyens à l'égard des nouvelles formes d'art et d'expériences artistiques. L'effet de retour sera réel !

### **Des besoins flagrants en matière de lieux de travail**

Une consultation menée pour le compte du Conseil de la culture à l'automne 2013 auprès de 79 artistes et organismes multidisciplinaires de Québec a montré l'urgent besoin de lieux dédiés aux arts multi.

Alors que les artistes visuels chevronnés ou à mi-carrière disposent généralement d'un atelier, et que leurs organismes travaillent pour la plupart sous un toit décent, 65 % des artistes et organismes interrogés en art multi ne disposent pas d'un espace de création ou d'un atelier. Seuls 28 % d'entre eux sont propriétaires d'un lieu, alors que ce taux atteint les 61 % en arts visuels. Somme toute, 75 % des artistes et organismes interrogés sont aux prises avec un manque d'espaces de création et de diffusion, considérant de surcroît qu'ils se produisent majoritairement devant public.

Partant de ces constats, les artistes et les organismes qui œuvrent dans le domaine des arts multi sont d'avis qu'une intervention significative de la Ville s'impose, en concertation avec le milieu, afin de parer aux besoins exprimés en matière d'espaces de travail multidisciplinaires. Les besoins sont nombreux : résidences, expérimentation, préproduction, répétition, rodage, administration. Bien que de nombreux modèles d'occupation ou d'achat puissent s'imaginer, les répondants de l'étude mentionnent que l'acquisition de nouveaux lieux sur le mode coopératif ou à partir de remaniements de l'écologie des lieux de travail existants pourrait s'avérer des options fructueuses.

Il est utile de rappeler que les quelques lieux spécialisés ouverts aux artistes et aux compagnies en arts multi à Québec —la salle Multi et le studio d'Essai notamment—conçus pour des activités de production et de diffusion non académiques sont malheureusement fort coûteux en raison de leurs sous financement chronique. De tels espaces spécialisés, dotés de ressources compétentes, devraient être reconnus à leur juste valeur de *service public* dédié aux artistes qui œuvrent en multidisciplinarité.

Comme le souligne l'enquête, la question de l'accès à des lieux est d'autant cruciale que «(...) le milieu des arts multidisciplinaires est animé par nombre de jeunes créateurs et organismes ayant une existence récente. Parmi les 79 répondants, 50 % d'entre eux ont 5 ans et moins de pratique artistique et 93% ont 39 ans et moins. Du côté des organismes, ils sont 9 sur 13 à avoir vu le jour au milieu des années 2000 ». L'accès à des lieux et à des équipements de qualité, lesquels seraient fonctionnels et abordables, animés par des ressources expertes, s'avèrerait sans nul doute un axe de vision prioritaire pour la jeune communauté des artistes et organismes multidisciplinaires.

#### **Du financement annuel stable, progressif et audacieux**

Les artistes et les organismes multidisciplinaires de Québec sont fiers de leur Ville. Ils sont également fiers des actions positives que mènent les élus et l'administration publique en faveur des créateurs professionnels. Nous réitérons l'importance que nous accordons à cet appui municipal en faveur de «la création à risque» que nous défendons et qui distribue ses meilleurs fruits à travers le monde. Les Claudie Gagnon, François Girard et Robert Lepage n'ont-ils pas animé nos incubateurs multidisciplinaires ? Nous souhaitons que la future vision municipale soit rigoureuse et cohérente vis-à-vis les autres sources de financement public, qu'elle soit basée sur le mérite artistique avant tout, et dotée d'un engagement budgétaire évolutif en plus d'être pluriannuel, tant pour l'aide au fonctionnement, que pour la mesure Ovation multi, l'accès à des lieux de travail et les projets novateurs.

À cet égard, nous souhaitons vivement —même si les données financières nous manquent— que la Ville de Québec dote équitablement les enveloppes budgétaires dédiées aux programmes et mesures du Service de la culture par rapport aux enveloppes budgétaires et ressources imposantes destinées à l'industrie culturelle municipale (Bureau des événements, crédits discrétionnaires). Ce positionnement allant dans le sens d'un «rééquilibrage vital» des ressources financières nous apparaît fondamental pour garantir la vivacité et la diversité de l'offre professionnelle de qualité qui s'exerce à Québec tout au long de l'année. Il s'agit d'un véritable enjeu pour le maintien à l'emploi stable de nombreux travailleurs culturels et d'un puissant levier économique dont les retombées sont connues de milliers de fournisseurs et sous-traitants.

Enfin, nous encourageons la Ville de Québec à exercer un leadership municipal très fort pour contrer le désengagement de l'État dans le soutien aux arts, et notamment dans la région de Québec par rapport à Montréal : le secteur des arts numériques et des nouvelles formes artistiques est un bel exemple du sous financement de Québec par rapport à Montréal. À cet égard, il est temps d'en prendre conscience, de procéder à de minutieuse évaluation d'impact et d'agir concrètement.

### Manière de conclusion

Nous savons que la question entourant la création d'un conseil des arts municipal agite les réflexions du milieu artistique en général. À cette étape-ci de la réflexion, la table des arts multidisciplinaires est d'avis que des améliorations doivent être mises en œuvre afin d'assurer davantage de transparence, de rigueur et d'indépendance dans les processus de gestion et d'attribution de l'aide financière.

Pour ce faire, la Ville de Québec doit assurer de la stabilité au sein du personnel des services culturels afin d'y développer une expertise forte et une relève administrative compétente. Il est grandement temps que les processus d'attribution de l'aide aux nouvelles initiatives et projets fassent appel à des pairs et appréciateurs retenus pour leurs connaissances et compétences des pratiques artistiques. Il pourrait s'agir d'une avancée significative en termes de valeur et de vision. Cela dit, les modes d'attribution de l'aide au fonctionnement des organismes pourraient s'aligner sur la reconnaissance pluriannuelle des comités de pairs d'instances supérieures (CALQ, CAC), sans pour autant négliger une appréciation de pairs sur notre territoire.

Enfin, il s'avère désormais crucial dans le contexte d'une gestion impartiale et rigoureuse des fonds publics, que tous les services culturels de la Ville —Bureau des événements, Service de la culture, programmes de la mesure Première Ovation, cabinet du maire, — se dotent d'une reddition de compte publique et limpide qui permettrait aux citoyens de connaître les objectifs et les résultats des programmes afin d'en dégager des tendances significatives : budgets annuels alloués par secteur et par programme, nombre de demandes, taux de succès, récipiendaires et montants spécifiques octroyés, membres de jury ou comités ou experts, etc. De telles données paverait la voie à des actions mieux documentées et plus structurantes. Cela dit, la culture artistique et administrative des services culturels de Québec est riche. Une belle expertise s'y développe depuis la fin des années 80 jusqu'à maintenant. Il est temps qu'on la consolide en lui confiant des responsabilités et des défis en phase avec les exigences d'une gestion des arts efficace, méthodique participative et visionnaire.

\* \* \*

Nous tenons à remercier tous les élus ainsi que le personnel concerné de l'administration publique de la Ville de Québec pour l'expression tangible de leur engagement et de leur confiance à l'endroit des artistes et des travailleurs culturels. La communauté des arts multidisciplinaires est reconnaissante de cette invitation à participer collectivement à l'établissement d'une trajectoire d'actions concrètes que nous souhaitons féconde pour les artistes et les organismes artistiques multidisciplinaires de Québec.